

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu sommaire de la séance du 12 mars 2019

Le Conseil Municipal décide :

1. D'approuver les conditions et les modalités de remboursement des frais de déplacement des membres du Conseil Municipal.
2. D'accorder un mandat spécial au Maire et d'approuver la prise en charge par la Commune des frais de transport, de repas et d'hébergement occasionnés par les déplacements suivants :
 - déplacements aux bureaux de l'Association des Petites Villes de France (APVF) le 15 janvier 2019 et au Conseil d'Administration le 21 mai 2019 à Paris, en qualité de membre du Conseil d'Administration,
 - déplacement au Conseil d'Administration de l'Association Nationale des Elus des Territoires Touristiques (ANETT) le 27 mars 2019 à Paris, en qualité de membre du Conseil d'Administration.
3. D'approuver l'attribution d'une subvention d'un montant de 23 000 € à l'Association Nationale des Elus des Territoires Touristiques (ANETT) pour l'organisation du Congrès national de l'Association au Palais des Congrès de La Grande Motte.
4. D'approuver le plan de financement relatif aux travaux de mise en accessibilité du Club House du Tennis Municipal,
 - d'autoriser Monsieur le Maire à déposer auprès de la Région OCCITANIE la demande de subvention au titre de la mise en accessibilité d'un bâtiment public,
 - d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.
5. De prendre acte du rapport annuel 2018 concernant la gestion des Recours Administratifs Préalables Obligatoires relatifs aux Forfaits Post Stationnement (FPS).
6. D'approuver la création au tableau des effectifs au Budget principal d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet.
7. D'approuver l'actualisation du tableau des effectifs.

8. D'approuver la création d'un emploi permanent à temps complet de Conseiller des APS (catégorie A, filière sportive).
9. D'approuver la convention tripartite entre la Commune de La Grande Motte, le Cinéma VOG de Le Grau du Roi et l'Association Cinéplan,
 - d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.
10. D'approuver le lancement de l'avenant n°1 à la concession des plages naturelles attribuée par l'Arrêté Préfectoral n° DDTM34 2017-07-08618 du 4 juillet 2017,
 - de solliciter auprès des services de l'État :
 - un avenant à la concession de plages sans enquête ni consultation publique,
 - d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.
11. D'approuver le lancement de la procédure de concession d'utilisation du Domaine Public Maritime en dehors des ports (secteur front de mer urbain),
 - de solliciter auprès des services de l'État :
 - une concession d'utilisation du Domaine Public Maritime en dehors des ports pour une durée de 30 ans. Une enquête publique sera requise dans le cadre de l'instruction du dossier attenant,
 - d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.
12. D'approuver la rectification de la délibération n° 712 du 18 décembre 2018 portant Bilan de la concertation - Arrêt du projet de règlement local de publicité, comme suit :

« Monsieur le Maire vous propose :

 - d'arrêter le bilan de la concertation mise en œuvre à l'occasion de l'élaboration du projet de règlement local de publicité, dont les modalités correspondent à celles qui ont été définies par la délibération du Conseil Municipal prescrivant l'élaboration du RLP,
 - d'arrêter le projet de règlement local de publicité de la Commune de La Grande Motte ».
13. D'approuver l'avenant n°3 au contrat d'occupation longue durée du terre-plein composé des parcelles cadastrées AE 13, 16 et 17 à la Société CECOSA portant modification des titres 1 article 6 et 2 article 4.2.1,
 - d'autoriser Monsieur le Maire à le signer.
14. D'approuver l'avenant n°3 au contrat d'occupation longue durée de la parcelle cadastrée AE10 de la SC FORUM GM portant agrément de sous-occupation de la SARL LE QG,
 - d'autoriser Monsieur le Maire à le signer.
15. D'approuver l'avenant n° 4 au cahier des Charges pour l'exploitation des jeux du casino de La Grande Motte en date du 10/01/2008,
 - d'approuver l'offre de concours afférente,
 - d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

16. D'approuver l'attribution d'une subvention de 1 526 945 € à l'Office Municipal de Tourisme pour ses missions et son programme d'actions 2019,
 - d'approuver la convention financière afférente définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention,
 - d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.
17. D'approuver les enveloppes afférentes à l'Indemnité de Fonction, de Sujétion et d'Expertise (IFSE) et au Complément Indemnitaire annuel (CIA) pour l'exercice 2019.
18. D'approuver le budget primitif 2019 du Budget Principal de la Ville.
19. D'approuver le budget primitif 2019 du Budget Annexe des Equipements Sportifs et Parkings Payants.
20. D'approuver le budget primitif 2019 du Budget Annexe du Palais des Congrès.
21. D'approuver le budget primitif 2019 des Ports de plaisance.
22. D'approuver le compte de gestion 2018 du Budget Principal de l'Office Municipal de Tourisme du Trésorier Principal de Mauguio.
23. D'approuver le compte de gestion 2018 du budget annexe du Budget Principal de l'Office Municipal de Tourisme – Gestion du Palais des Congrès du Trésorier Principal de Mauguio.
24. D'approuver le compte de gestion 2018 du Budget Annexe du Budget Principal de l'Office Municipal de Tourisme - Gestion de la Boutique OMT.
25. D'approuver le compte administratif 2018 du budget principal de l'Office Municipal de Tourisme qui a été voté le 12 février 2019 par le Comité Directeur de l'Office Municipal de Tourisme.
26. D'approuver le compte administratif 2018 du budget annexe de l'Office Municipal de Tourisme concernant la gestion du Palais des Congrès qui a été voté le 12 février 2018 par le Comité Directeur de l'Office Municipal de Tourisme.
27. D'approuver le compte administratif 2018 du budget annexe de l'Office Municipal de Tourisme concernant la gestion de la boutique OMT qui a été voté le 12 février 2019 par le Comité Directeur de l'Office de Tourisme.
28. D'approuver le Budget Primitif 2019 de l'Office Municipal de Tourisme avec reprise anticipée des résultats 2018.
29. D'approuver le Budget Primitif 2019 du Budget Annexe de l'Office Municipal de Tourisme – Gestion du Palais des Congrès avec reprise anticipée des résultats 2018.

30. D'approuver le Budget Primitif 2019 du Budget Annexe de l'Office Municipal de Tourisme – Gestion de la boutique OMT avec reprise anticipée des résultats 2018.

Vu pour être affiché le 20 mars 2019, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à La Grande Motte, le 13 mars 2019.

Le Maire,
Président de l'Agglomération
du Pays de l'Or,



Stéphan ROSSIGNOL